

Abdallah Abu Rahma condamné à 4 mois de prison avec sursis et 5000 shekels d'amende

26 février 2015



Cette condamnation est parfaitement injuste, mais nous avons évité le pire, la prison ferme demandée par le procureur.

La mobilisation en sa faveur n'y est évidemment pas étrangère : en Palestine, en Israël, en France et ailleurs nous avons été nombreux à écrire aux autorités israéliennes pour demander la relaxe de ce militant des droits de l'homme et des droits du peuple palestinien. La campagne d'Amnesty international notamment n'a pas manqué d'avoir un impact.

A joué aussi, bien évidemment, la réelle implication des chefs de missions diplomatiques à Jérusalem et Ramallah qui ont suivi attentivement toute la procédure judiciaire et étaient présents lors des comparutions d'Abdallah, reconnu « défenseur des droits de l'homme » par la Haute représentante pour les affaires étrangères de l'Union européenne.

L'AFPS veillera à maintenir la pression des citoyens et contrecarrer la répression à l'encontre des acteurs de la résistance populaire.

Source

<http://www.france-palestine.org/Abdallah-Abu-Rahma-condamne-a-4-mois-de-prison-avec-sursis-et-5000-shekels-d>

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >

• Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Abdallah-Abu-Rahma-condamne-a-4,4229>

